

Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

Catégorie 1

Catégorie 1A

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

KLC Prowaclean 1

Contient:

Acide sulfurique Acide phosphorique

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Produit de nettoyage acide pour des applications industrielles

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PICKLING SYSTEMS

Zone Mégazone de Moselle Est 130 rue des Fougères 57450 HENRIVILLE

Tel.: 03 87 82 85 45

personne compétente selon au règlement (CE) n° 1907/2006 Annexe II: contact@picking-systems.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

* Emergency CONTACT (24-Hour-Number):centre anti-poison ORFILA 01 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosifs pour les métaux

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de danger:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseil de prudence: Prévention

P260 Ne pas respirer les brouillards/ae#rosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conseil de prudence: Intervention

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.



Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Substances de base pour préparations:

agents de surface non ioniques acides inorganiques inhibiteurs

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substanc No. C	es dangereuses AS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Acide p 7664-	hosphorique 38-2	231-633-2 01-2119485924-24	40- 60 %	Corrosifs pour les métaux 1 H290 Corrosion cutanée 1B H314
acide s 7664-	ulfurique 93-9	231-639-5 01-2119458838-20	15- 30 %	Corrosion cutanée 1A H314 Corrosifs pour les métaux 1 H290
Alcool gra 68439	as C16-18 éthoxylé 1-49-6	500-212-8	0,1-1 %	Blessure ou irritation grave des yeux 1 H318 Toxicité aiguë 4 H302 Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 3 H412

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations" Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

Indication des composants selon 648/2004/CE

> 30 % phosphates

< 5 % agents de surface non ioniques

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air.

En cas de malaise consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soin de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement avec de l'eau douce ou une solution de rinçage durant au moins 15 minutes. S'il appraît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.



Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement. Traitement médical immédiat indispensable.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cause de graves brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Indications additionnelles:

Refroidir les récipients exposés en pulvérisant de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Neutraliser avec une matière absorbant les acides (ex: poudre de chaux carbonatée). Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable)

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas de dilution, présenter de l'eau et y délayer lentement le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ventiler suffisamment les lieux de travail. Voir le conseil au chapitre 8.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail. Pendant le

travail ne pas manger, boire, fumer.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux.



Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir les emballages fermés hermétiquement.

Ne pas stocker avec des produits fortement alcalins.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit de nettoyage acide pour des applications industrielles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour France

Composant	ppm	mg/m³	Туре	Catégorie	Remarques
ACIDE PHOSPHORIQUE 7664-38-2		1	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
ACIDE PHOSPHORIQUE 7664-38-2		2	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	Indicatif	ECTLV
ACIDE PHOSPHORIQUE 7664-38-2	0,2	1	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)	FVL
ACIDE PHOSPHORIQUE 7664-38-2	0,5	2	Valeur Limite Court Terme	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)	FVL
ACIDE SULFURIQUE (BRUME) 7664-93-9		0,05	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
ACIDE SULFURIQUE 7664-93-9		3	Valeur Limite Court Terme	Limite Indicative	FVL
ACIDE SULFURIQUE, FRACTION THORACIQUE 7664-93-9		0,05		Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)	FVL

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
Acide sulfurique 7664-93-9	Eau douce					0,0025 mg/L	
Acide sulfurique 7664-93-9	Eau salée					0,00025 mg/L	
Acide sulfurique 7664-93-9	Sédiments (eau douce)				0,002 mg/kg		
Acide sulfurique 7664-93-9	Sédiments (eau salée)				0,002 mg/kg		
Acide sulfurique 7664-93-9	STP					8,8 mg/L	



Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application	Voie	Health Effect	Exposure	Valeur	Remarques
	Area	d'expositio		Time		
		n				
Acide sulfurique	salarié	Inhalation	Exposition à court		0,1 mg/m3	
7664-93-9			terme / aiguë -			
			effets locaux			
Acide sulfurique	salarié	Inhalation	Exposition à long		0,05 mg/m3	
7664-93-9			terme - effets			
			locaux			
acide orthophosphorique	salarié	Inhalation	Exposition à long		1 mg/m3	
7664-38-2			terme - effets			
			locaux			
acide orthophosphorique	Grand public	Inhalation	Exposition à long		0,73 mg/m3	
7664-38-2			terme - effets			
			locaux			
acide orthophosphorique	salarié	Inhalation	Exposition à court		2 mg/m3	
7664-38-2			terme / aiguë -			
			effets locaux			

Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration au poste de travail.

Protection respiratoire:

En cas de formation d'aérosol, nous recommandons de porter un équipement de protection respiratoire approprié avec un filtre ABEK P2.

Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Polychloroprène (CR; >= 1 mm d'épaisseur de couche) ou caoutchouc naturel (NR; >=1 mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Polychloroprène (CR; >= 1 mm d'épaisseur de couche) ou caoutchouc naturel (NR; >=1 mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que, dans la pratique, la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:

Vêtement de protection couvrant les bras et les jambes

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect liquid clair brun
Odeur pas de déclaration

seuil olfactif Il n'y a pas de données / Non applicable

pH 1,3 - 1,7

(20 °C (68 °F); Conc.: 1 % produit;

Solv.: l'eau complètement déminéralisée)

Point initial d'ébullition 100 °C (212 °F) Point d'éclair Non applicable



Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

Température de décomposition Il n'y a pas de données / Non applicable Pression de vapeur Il n'y a pas de données / Non applicable

Densité 1,490 - 1,530 g/cm3

(20 °C (68 °F))

Densité en vrac Il n'y a pas de données / Non applicable Viscosité Il n'y a pas de données / Non applicable Viscosité (cinématique) Il n'y a pas de données / Non applicable Propriétés explosives Il n'y a pas de données / Non applicable

Solubilité qualitative entièrement miscible

(20 °C (68 °F); Solv.: Eau)

Température de solidification Il n'y a pas de données / Non applicable Point de fusion Il n'y a pas de données / Non applicable Inflammabilité Il n'y a pas de données / Non applicable Température d'auto-inflammabilité Il n'y a pas de données / Non applicable Limites d'explosivité Il n'y a pas de données / Non applicable Coefficient de partage: n-octanol/eau Il n'y a pas de données / Non applicable Taux d'évaporation Il n'y a pas de données / Non applicable Densité de vapeur Il n'y a pas de données / Non applicable Propriétés comburantes Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réaction avec les alcalins: Dégagement de chaleur. Réaction avec l'eau : dégagement de chaleur, projection

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination. Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie .

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Irritation de la peau:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

ité orale aiguë:							
Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcou d'appli		Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acide phosphorique 7664-38-2	LD50	2.600 mg/kg	oral			rat	OECD Guideline 423 (Acu Oral toxicity
acide sulfurique 7664-93-9	LD50	2.140 mg/kg	oral			rat	OECD Guideline 401 (Acu Oral Toxicity)
Alcool gras C16-18 éthoxylé 68439-49-6	LD50	1.500 mg/kg	oral			rat	
ité inhalative aiguë:							
Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcou d'appli		Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acide phosphorique 7664-38-2	Estimatio n de la toxicité aiguë (ETA)	5,1 mg/l	inhalati	on			Jugement d'experts
sion cutanée/irritation c	utanée:						
Substances dangereuses No. CAS]	Résultat			Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acide phosphorique 7664-38-2	Corrosif				24 h	lapins	
acide sulfurique 7664-93-9	Corrosif						
Alcool gras C16-18 éthoxylé 68439-49-6	irritant				4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acu Dermal Irritation / Corrosio
ns oculaires graves/irrita	tion oculai	r:					
Substances dangereuses No. CAS		Résultat			Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
acide sulfurique 7664-93-9	Corrosif						
Alcool gras C16-18 éthoxylé 68439-49-6	irritant				24 h	lapins	OECD Guideline 405 (Acu Eye Irritation / Corrosion)
oilisation respiratoire ou	cutanée:						
Substances dangereuses No. CAS]	Résultat			Type de test	Espèces	Méthode
Acide phosphorique 7664-38-2	non sensibi				aucune donnée	homme	
Alcool gras C16-18 éthoxylé 68439-49-6	non sensibilisant				Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	Magnusson and Kligman Method
génicité sur les cellules g	erminales:						
Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'é Voie d'admin	étude / istration	Activatio métabolio Temps d'exposit	que /	Espèces	Méthode
Acide phosphorique 7664-38-2	négatif	bacterial mutation Ames tes	assay (e.g	avec ou sa			OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutatio Assay)
Alcool gras C16-18	négatif	bacterial					



Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

Toxicité pour la reproduction:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Classification	Espèces	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acide phosphorique	NOAEL F1 = $>= 500 \text{ mg/kg}$	étude sur		rat	OECD Combined Repeated
7664-38-2		une génération			Dose and Reproductive /
		oral : gavage			Developmental Toxicity
					Screening Test (Precursor
					Protocol of GL 422)

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS			Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Acide phosphorique 7664-38-2	NOAEL=250 mg/kg	oral : gavage	6 w daily		OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

A cause du faible pH et des propriétés corrosives, le produit peut être locallement nocif pour les organismes aquatiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Autres effets néfastes:

Lors du rejet de produits acides ou alcalins dans des systèmes de tout-à-l'égout, il faut veiller à ce que les eaux usées rejetées ne sortent pas d'une plage de pH comprise entre 6 et 10 parce que des écarts de valeur de pH peuvent causer des dérangements dans des canaux d'eaux usées et des stations d'épuration biologiques. L'application des directives de rejet locales prime.

12.1. Toxicité

Ī	Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Nombreuses	Temps	Espèces	Méthode
	No. CAS	type		études	d'expositio		
				toxicologiqu	n		
				es			



Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

Acide phosphorique	LC50	> 100 mg/l	Fish			OECD Guideline
7664-38-2						203 (Fish, Acute
						Toxicity Test)
Acide phosphorique	EC50	> 100 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline
7664-38-2						202 (Daphnia sp.
						Acute
						Immobilisation
	T. G. F. O.	400 #				Test) OECD
Acidephosphorique	EC50	> 100 mg/l	Algae	72 h	Desmodesmus subspicatus	Guideline
7664-38-2						201 (Alga, Growth
						Inhibition Test)
	NOEC	100 mg/l	Algae Fish	72 h	Desmodesmus subspicatus	OECD Guideline
						201 (Alga, Growth
						Inhibition Test)
acide sulfurique	LC50	794 mg/l	Daphnia			OECD Guideline
7664-93-9						203 (Fish, Acute
			Algae			Toxicity Test)
acide sulfurique	EC50	29 mg/l		24 h	Daphnia magna	ISO 6341 15
7664-93-9 acide						(Water quality)
sulfurique	EC50	> 50 mg/l	Fish			OECD Guideline
7664-93-9						201 (Alga, Growth
			Daphnia			Inhibition Test)
Alcool gras C16-18éthoxylé	LC50	2,8 mg/l		48 h	Leuciscus idus	DIN 38412-15
68439-49-6			Algae			
Alcoolgras C16-18 éthoxylé 68439-49-6	EC50	2,5 mg/l		24 h	Daphnia magna	
Alcoolgras C16-18 éthoxylé	NOEC	> 0.1 - 1 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new	OECD Guideline
68439-49-6			_		name: Desmodesmus	201 (Alga, Growth
					subspicatus)	Inhibition Test)
	EC50	> 0,1 - 1 mg/l		72 h	Scenedesmus subspicatus (new	OECD Guideline
					name: Desmodesmus	201 (Alga, Growth
					subspicatus)	Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Dégradation des tensio-actifs

La biodégradation des agents de surface faisant parties du produit satisfait aux demandes du Règlement relatif aux Détergents de l'UE (CE/648/2004) Les tensio-actifs contenus dans le produit sont primeurement biodégradables en moyenne au minimum à 90 %.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Alcool gras C16-18 éthoxylé 68439-49-6	facilement biodégradable	aérobie		EU Method C.4-E (Determination of the "Ready" BiodegradabilityClosed Bottle Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Il n'y a pas de données.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Acide phosphorique 7664-38-2	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
acide sulfurique 7664-93-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Alcool gras C16-18 éthoxylé 68439-49-6	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).



Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Doit avec l'accord des autorités locales être traité par élimination spécifique.

Nettoyant recommandé:

Nettoyage de l'emballage à l'eau.

Code de déchet

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	3264
RID	3264
ADNR	3264
IMDG	3264
IATA	3264

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide Sulfurique,

Acide phosphorique)

RID LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide Sulfurique,

Acide phosphorique)

ADNR LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide Sulfurique,

Acide phosphorique)

IMDG CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Sulphuric acid,

Phosphoric acid)

IATA Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Sulphuric acid,

Phosphoric acid)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	8
RID	8
ADNR	8
IMDG	8
IATA	8

14.4. Groupe d'emballage

ADR	II
RID	II
ADNR	II
IMDG	II
IATA	II



Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR Non applicable
RID Non applicable
ADNR Non applicable
IMDG Non applicable
IATA Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR Non applicable

Code tunnel:(E)

RID Non applicable
ADNR Non applicable
IMDG Non applicable
IATA Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 0 %

(EC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales: Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs

applicables au produit:

Préparations dangereuses: Préparations dangereuses :

Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26,

R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.

Protection des travailleurs: Hygiène et sécurité au travail:

Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et

l'assainissement des lieux de travail.

Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R

4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).

N° fiche INRS: 30

37

Protection de l'environnement: Protection de l'environnement:

Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12,

décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).



Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 19/07/2006 Date d'impression : 21/10/2020 Date de révision : 02/11/2016

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche de données de sécurité de nos fournisseurs.)